

**Bien que le processus de Barcelone ait ouvert des opportunités pour la société civile dans certains pays arabes, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer et promouvoir pleinement son rôle.**

*Salam Kawakibi*, politologue et directeur du Centre Arabe de Recherches et d'Études Politiques (CAREP), Paris.

# L'EUROPE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE ARABE : UN SOUTIEN QUI N'EST PAS SANS CRITIQUE

Après l'écroulement du mur de Berlin en 1989 et le rôle important joué par la société civile dans les pays émancipés du contrôle soviétique, le concept lui-même a connu un élan mondial. Dans les pays arabes, notamment du Levant, qui manquent de démocratie dans sa totalité ou presque, il existait une forme particulière que les chercheurs appellent « la société communautaire ». Celle-ci se réfère à une organisation sociale basée sur des liens communautaires étroits, où les individus s'identifient et se rassemblent en fonction de leur appartenance à une communauté spécifique, telle que la religion, l'ethnie, la culture ou le lieu de résidence. En revanche, la société civile fait référence à l'ensemble des acteurs non étatiques et non marchands, qui agissent en dehors du gouvernement et de l'entreprise, dans le but de promouvoir l'intérêt général, défendre les droits de l'Homme, participer à la prise de décision publique et contribuer au développement de la société. Elle comprend des organisations non gouvernementales, des associations, des syndicats, des mouvements sociaux, des groupes de pression, des médias indépendants, etc. Cependant, il faut souligner que le concept « société civile » a bel et bien existé dans les pays de l'Afrique du Nord bien avant les pays du Levant.

La littérature arabe sur la société civile a connu un essor important avec le démarrage du processus de Barcelone, en 1995. Les fondations des échanges et des collaborations entre les sociétés civiles du Nord avec le Sud ont été renforcées. Par ailleurs, les régimes arabes ont instrumentalisé le concept pour tirer avantage des opportunités que présente le processus de Barcelone. La situation varie d'un pays à l'autre en fonction

de nombreux facteurs, notamment les contextes politiques, les niveaux de répression, les dynamiques sociales et les ressources disponibles. Ils ont soutenu les organisations de la société civile apolitiques, tout en continuant à adopter une approche restrictive envers la société civile militante pour la démocratie et les droits humains (des restrictions légales et politiques sur la liberté d'expression, l'association et l'activisme, autorisations préalables, limitation des financements étrangers, harcèlement, intimidation, emprisonnement...). Dans certains cas, les régimes autoritaires ont coopté certaines organisations de la société civile, créant des entités de façade, qui servent leurs intérêts politiques et limitent l'espace pour les voix indépendantes.

Les premières dames, femmes des présidents ou des dirigeants politiques, ont créé des associations et des organisations avec des moyens considérables (dont une partie importante des financements provient des bailleurs occidentaux). Une nouvelle forme pour s'accaparer de l'espace public et pour mieux canaliser le travail associatif. Souvent axées sur des domaines tels que l'éducation, la santé, le bien-être des femmes et des enfants, le développement social et la philanthropie, ces associations peuvent varier en termes de structure, d'envergure et de portée d'action, en fonction des pays et des femmes impliquées.

Néanmoins, le processus de Barcelone a ouvert de nouvelles opportunités de dialogue et de coopération entre l'Europe et la société civile arabe. Les relations entre acteurs de la société civile des deux rives sont renforcées. Entre autres, le municipalisme a ouvert des

perspectives de coopération entre villes en Méditerranée. Les événements de 2011 ont ouvert de nouvelles perspectives et possibilités pour la société civile, mais ils ont également été accompagnés de défis et de complexités.

## **L'EUROPE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE ARABE APRÈS LE PROCESSUS DE BARCELONE**

Des mécanismes de consultation et de participation ont été établis, permettant aux acteurs de la société civile de participer aux débats et aux processus décisionnels relatifs à la coopération euroméditerranéenne. L'Europe a cherché à soutenir la société civile dans la région, en fournissant des ressources financières, une assistance technique, des formations et des échanges d'expériences. L'objectif était de renforcer les capacités des organisations, de promouvoir les droits de l'Homme, la démocratie, la bonne gouvernance, la participation citoyenne et le développement durable.

Le Programme d'appui à la société civile de l'Union européenne (UE) dans les pays partenaires est mis en œuvre par différents instruments financiers, tels que l'Instrument européen de voisinage (IEV), l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) et l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP). Les modalités de participation et de financement peuvent varier en fonction du pays et du programme spécifique. Le programme fournit un soutien financier et technique aux organisations de la société civile dans plusieurs domaines clés, tels que :

- renforcement des capacités et des compétences des organisations de la société civile à travers des formations, des ateliers et des échanges d'expérience. Cela permet aux organisations d'améliorer leur gouvernance interne, leur plaidoyer, leur gestion financière et leurs compétences en communication.

- plaidoyer et participation politique : le programme encourage les organisations de la société civile à participer activement au processus démocratique et à promouvoir la participation citoyenne. Il soutient les initiatives de plaidoyer visant à influencer les politiques publiques, à promouvoir les droits de l'Homme, l'égalité des sexes, la bonne gouvernance et la transparence.

- développement social et économique : il soutient les initiatives de la société civile, visant à améliorer les conditions de vie des populations locales. Cela peut inclure des projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de l'emploi, de l'inclusion sociale et du développement économique durable.

- dialogue et partenariats : le programme encourage le dialogue et la collaboration entre les organisations de la société civile, les autorités locales, les acteurs économiques et d'autres parties prenantes. Il vise à renforcer les réseaux et les partenariats, pour une action collective plus efficace et durable.

Il est vrai que malgré les efforts, certaines critiques ont été formulées quant à l'insuffisance du programme. Voici quelques points qui ont été soulevés :

- ressources limitées, ce qui limite sa portée et son impact. Les fonds alloués peuvent être insuffisants pour répondre à tous les besoins de la société civile dans les

## **Après 2011, l'Europe a cherché à soutenir la société civile arabe en fournissant des ressources financières, une assistance technique, des formations et des échanges d'expériences**

pays partenaires de l'UE, et cela peut entraîner une compétition accrue pour les financements disponibles.

- complexité des procédures de financement : les procédures administratives et de financement peuvent être complexes et bureaucratiques, ce qui peut rendre difficile l'accès des organisations aux financements et créer des obstacles pour les acteurs locaux ;

- limitations géographiques : le programme se concentre principalement sur les pays voisins de l'UE, laissant de côté d'autres régions, où la société civile peut également avoir besoin de soutien. Cela peut donner l'impression d'une approche géographiquement limitée ;

- manque de flexibilité pour répondre aux besoins et aux priorités spécifiques des organisations locales. Les critères de financement peuvent ne pas être suffisamment adaptés aux réalités locales, ce qui peut limiter l'efficacité du soutien fourni ;

- manque d'alignement stratégique : il a été suggéré que le programme pourrait bénéficier d'un meilleur alignement stratégique, avec les objectifs à long terme de la société civile dans les pays partenaires de l'UE. Cela pourrait inclure une meilleure coordination avec d'autres initiatives de développement et une vision plus claire de la manière dont le soutien contribue à des changements durables.

## **LES RELATIONS ENTRE ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DES DEUX RIVES**

Les relations entre les acteurs de la société civile des deux rives ont évolué depuis le lancement du processus de Barcelone et de l'Union pour la Méditerranée. Elles sont caractérisées par des échanges, des collaborations et des dialogues visant à promouvoir la coopération, l'échange d'idées et le renforcement mutuel.

- échanges et rencontres : les acteurs de la société civile, qu'ils soient des ONG, des syndicats, des groupes de jeunes, des organisations de femmes, des universités, etc., ont eu l'opportunité de se rencontrer lors de forums, de conférences et de rencontres bilatérales ou multilatérales. Ces espaces de dialogue ont favorisé les échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de connaissances entre les acteurs des deux rives ;

- coopération et partenariats : les acteurs de la société civile ont également développé des collaborations et des partenariats pour travailler ensemble sur des thématiques communes. Ces partenariats peuvent prendre différentes formes, allant de la mise en œuvre de projets conjoints à la coordination d'actions de plaidoyer sur des enjeux régionaux ;



- des réseaux et des plateformes ont été créés pour faciliter la coordination et l'échange d'informations. Ces réseaux permettent de renforcer la visibilité de la société civile, de faciliter les collaborations et de promouvoir la coopération à différents niveaux ;

- échanges entre les structures académiques d'enseignement et de recherche.

Cependant, il est important de noter que malgré ces efforts, certaines difficultés persistent dans les relations entre les acteurs de la société civile des deux rives de la Méditerranée. Les obstacles peuvent inclure des différences culturelles, des barrières linguistiques, des divergences politiques, ainsi que des restrictions sur la liberté d'expression et l'activisme dans certains pays de la région. Finalement, les restrictions sur l'octroi des visas dans l'espace européen empêchent les échanges réels basés sur le déplacement des membres des différentes ONG du Sud vers le Nord.

### LE RÔLE DU MUNICIPALISME ET LA COOPÉRATION ENTRE VILLES EN MÉDITERRANÉE

Le municipalisme et la coopération entre villes jouent un rôle de plus en plus important dans la région méditerranéenne. Ces concepts mettent l'accent sur l'autonomie locale, la participation citoyenne et la coopération transfrontalière entre les villes, dans le but de résoudre les défis communs et de promouvoir un développement durable et inclusif.

Quant aux aspects clés du rôle du municipalisme et de la coopération, on peut souligner qu'ils renforcent la gouvernance locale participative, résolvent les défis communs, stimulent le développement économique local, favorisent la coopération transfrontalière et promeuvent la durabilité environnementale. Ces ap-

1<sup>ère</sup> Édition des Prix Méditerranéens, organisés par la Fondation des Trois Cultures de la Méditerranée. Séville, mars 2023. FRANCISCO J. OLMO/EUROPA PRESS VIA GETTY IMAGES

proches sont essentielles pour construire un avenir plus solidaire et prospère pour la région :

- gouvernance locale participative : le municipalisme encourage une gouvernance locale plus participative et démocratique. Il donne aux citoyens une voix dans la prise de décision et favorise la responsabilité des autorités locales envers leurs communautés. Cela renforce la légitimité des décisions prises et permet une meilleure adaptation aux besoins locaux ;

- résolution des défis communs : les villes méditerranéennes font face à des défis similaires, tels que la gestion des ressources naturelles, le développement urbain durable, la mobilité, les inégalités sociales, les migrations, etc. La coopération entre les villes leur permet d'échanger des connaissances, des bonnes pratiques et de trouver des solutions communes à ces défis, en favorisant l'apprentissage mutuel ;

- développement économique local : le municipalisme favorise le développement économique local en encourageant les initiatives entrepreneuriales et l'innovation. Les villes méditerranéennes peuvent coopérer pour promouvoir le commerce local, l'artisanat, le tourisme durable, les filières agricoles et les clusters industriels, créant ainsi des opportunités économiques et renforçant la résilience économique des territoires ;

- coopération transfrontalière : les villes méditerranéennes peuvent collaborer au-delà des frontières nationales, pour favoriser la coopération transfrontalière. Cela comprend des initiatives telles que les jumelages

## Les différences culturelles et politiques, les barrières linguistiques, les restrictions sur la liberté d'expression ainsi que sur l'octroi des visas dans l'espace européen, empêchent les échanges réels entre les deux rives

entre villes, les programmes d'échanges d'expériences, les projets de développement conjoints et la coordination des politiques publiques. La coopération transfrontalière renforce les liens entre les communautés et facilite la résolution des problèmes communs ;

– durabilité environnementale : les initiatives de coopération peuvent inclure le partage de bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, de préservation des ressources naturelles, de promotion des énergies renouvelables, de lutte contre le changement climatique, etc. Ces efforts conjoints contribuent à la protection de l'environnement méditerranéen et à la promotion du développement durable.

### LE PRINTEMPS ARABE, NOUVELLES OPPORTUNITÉS, NOUVEAUX DÉFIS

Dans les premières années qui ont suivi les soulèvements, l'Europe a manifesté un soutien et un intérêt renouvelés pour la société civile dans le monde arabe. Les pays européens, ainsi que l'UE dans son ensemble, ont exprimé leur appui aux aspirations démocratiques et aux droits de l'Homme des citoyens arabes. Ils ont cherché à renforcer les liens avec les acteurs de la société civile en fournissant un soutien financier, des formations et des programmes d'échange. Les initiatives de renforcement des capacités, de plaidoyer et d'assistance technique ont été mises en place pour soutenir la société civile dans divers domaines tels que la liberté d'expression, la participation politique, l'égalité des genres, les droits de l'Homme et le développement social.

Toutefois, certains acteurs de la société civile et des observateurs ont formulé des critiques à l'égard des programmes européens. Des insuffisances ont été soulignées, telles que :

– sélectivité dans le soutien : certains ont critiqué que l'Europe a davantage soutenu les acteurs proches de ses intérêts politiques et économiques, plutôt que de soutenir véritablement les mouvements et les organisations indépendantes ;

– incohérence politique : bien que l'Europe prône publiquement les valeurs démocratiques et les droits de l'Homme, elle a été critiquée pour avoir maintenu des relations étroites avec des régimes autoritaires et répressifs, compromettant ainsi son soutien à la société civile ;

– impact limité : malgré les efforts et les ressources allouées, le soutien de l'Europe n'a pas toujours eu un impact significatif sur la société civile dans la région. Les obstacles structurels et les régimes autoritaires ont souvent limité la capacité des acteurs de la société civile à opérer librement et à avoir un réel impact sur les politiques et les réformes. Les régimes autoritaires ont pu contourner les pressions européennes et continuer à

réprimer la société civile. De plus, certains programmes et financements européens ont été jugés inefficaces ou mal adaptés aux besoins des acteurs de la société civile ;

– instrumentalisation politique : certains ont accusé l'Europe d'utiliser la société civile comme levier pour promouvoir ses intérêts politiques et sécuritaires, plutôt que de soutenir véritablement l'autonomie et les revendications des acteurs de la société civile ;

– manque de coordination : il existe des critiques sur le manque de coordination et de cohérence entre les différents acteurs européens, tels que les États membres et l'UE, dans leur soutien à la société civile. Cela a entraîné une dispersion des efforts et une duplication des initiatives, limitant l'impact global du soutien européen ;

– complexités locales : les réalités locales dans les pays arabes peuvent varier considérablement, ce qui rend difficile l'élaboration d'approches unifiées pour soutenir la société civile dans toute la région. Les contextes politiques, sociaux et culturels différents peuvent nécessiter des approches spécifiques et adaptées à chaque pays ;

– manque de durabilité : dans certains cas, le soutien de l'Europe à la société civile arabe avant 2011 était davantage axé sur des projets à court terme, plutôt que sur le renforcement des capacités à long terme des organisations locales. Cela a parfois limité l'impact durable du soutien et la capacité des organisations à maintenir leurs activités, après la fin des projets financés ;

– insuffisance des ressources : les fonds alloués par l'Europe étaient souvent limités par rapport aux besoins et aux défis auxquels faisaient face les organisations locales. Cela a entraîné une compétition accrue pour les financements disponibles et une difficulté pour certaines organisations à accéder à ces ressources ;

Dans l'ensemble, bien que le processus de Barcelone ait ouvert des opportunités pour la société civile dans certains pays arabes, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer et promouvoir pleinement son rôle. Avec la vague des révolutions, nombreux sont les régimes qui ont vu leur légitimité s'écrouler ces dernières années. Une légitimité qui émanait auparavant d'un rôle dans l'indépendance, ou de l'affrontement avec un ennemi extérieur, ou d'une idéologie développementaliste et une politique sociale modernisatrice. Avec l'usure, ils se sont transformés en appareil répressif et corrompu. En respectant cette logique, la société civile a été confisquée ou transformée en appareil corrompu et clientéliste à l'instar du pouvoir. De plus, l'expression publique est devenue un crime de lèse-majesté. Les médias deviennent donc muets et complices. La protection des droits de l'Homme, y compris la liberté d'expression et l'espace pour l'activisme civique, est essentielle pour permettre à la société civile de jouer un rôle constructif dans la région./